

CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
(2025-2026) 14 AVRIL 2026

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, tenue le **14 avril 2026 à 19 h**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, situé au 50, boul. Taschereau, à La Prairie.

ÉTAIENT PRÉSENTS, mesdames et messieurs :

Christian Duval, directeur général

LES ADMINISTRATEURS DU CA :

Caroline Bohémier, administratrice issue du personnel d'encadrement

Carole Champagne, administratrice issue du personnel d'encadrement, sans droit de vote

Chantal Comeau, administratrice issue du district n° 4

Yury Fesko, administrateur issu du district n° 3

Alexandre Guérin, administrateur issu du personnel enseignant

Stéphanie Hautot, administratrice issue des directions d'établissement

Fanny Lamoureux, administratrice issue du personnel de soutien

Denis Lefebvre, Vice-président, administrateur issu du district n° 2

Robyn Maler, administratrice ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines

Philippe Maurice, administrateur issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

Marjolaine Morin, administratrice issue du personnel professionnel non enseignant

Marie-Claude Savard, administratrice issue du district n° 5

Éric St-Denis, administrateur ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles

EN VIDÉOCONFÉRENCE

Alexa Love-Tremblay, administratrice âgée de 18 à 35 ans

ABSENCE(S)

Patrick Boucher, Président, administrateur issu du district n° 1

Valérie Roy, administratrice issue du milieu communautaire, sportif ou culturel

ET

Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

Stéphane Brault, directeur général adjoint

Geneviève Gauthier, directrice du Service des ressources financières

Julie Grenier, directrice du Service de l'organisation scolaire et du transport

Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications

Richard Poirier, directeur général adjoint

Jason Trevis, directeur du Service des ressources matérielles - secteur développement des infrastructures

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LA PRÉSIDENTE

M. Denis Lefebvre, vice-président, agissant comme président en l'absence de M. Patrick Boucher, ouvre la séance à 19 h.

CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(2025-2026) 14 AVRIL 2026

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Le quorum est constaté.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Marie-Claude Savard, administratrice, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

CA-2026-04-14-428 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 20 JANVIER 2026

M^{me} Caroline Bohémier, administratrice, propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 20 janvier 2026.

CA-2026-04-14-429 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. PAROLE AU PUBLIC

Étaient présent(e)s :

M^{me} Isabelle Lapierre, 5^e Vice-présidente de l'Association des professeurs de Lignery (APL) ;

M^{me} Catherine Auger, membre de l'APL, M. Richard Breen, membre de l'APL, M^{me} Sophie Hébert, membre de l'APL, M^{me} Sylvie Ross, membre de l'APL, M^{me} Émilie Thibeault, membre de l'APL.

M^{me} Martine Provost, présidente de l'Association des professeurs de Lignery, dépose un état de situation sur l'éducation préscolaire. Elle dépose séance tenante un document à chacun des administrateurs.

M. Denis Lefebvre, vice-président, remercie Mme Martine Provost pour le dépôt du document et lui confirme qu'un suivi sera assuré par l'administration.

5. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

M. Denis Lefebvre, vice-président, souhaite la bienvenue à tous. Il souligne que la soirée des bénévoles aura lieu le 15 avril 2026 et remercie M^{me} Marie-Claude Savard, la présidente du comité de parents pour l'organisation de cette soirée.

6. DÉCISIONS

6.1. LISTE DES PROJETS À CARACTÈRE PHYSIQUE DU PLAN D'INVESTISSEMENT 2026-2027 – PHASE 1 - APPROBATION

M. Jason Trevis, directeur du Service des ressources matérielles - secteur développement des infrastructures, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration (CA) a le pouvoir d'approuver annuellement la liste des projets à caractère physique (maintien, agrandissements et constructions) règlement de délégation de pouvoirs n° 242) ;

CONSIDÉRANT que la liste des projets à caractère physique est en adéquation avec les données recueillies dans le cadre des inspections et expertises du parc immobilier et permet au Service des ressources matérielles (SRM) d'amorcer la planification et la réalisation de ces projets ;

CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
(2025-2026) 14 AVRIL 2026

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

- CONSIDÉRANT que ces projets sont en cohérence avec les objectifs fixés par le ministère de l'Éducation (MEQ) concernant l'amélioration de l'état des infrastructures scolaires ;
- CONSIDÉRANT que les projets inscrits à la liste des projets à caractère physique seront réalisés dans les limites du financement disponible dans chacune des sous-mesures octroyées au centre de services scolaire ;
- IL EST PROPOSÉ par M^{me} Fanny Lamoureux, administratrice,
- d'approuver la liste des projets à caractère physique (maintien, agrandissement et construction) – Phase 1 pour la période estivale de l'année 2026-2027, comme déposée sous la cote 6.1a.

CA-2026-04-14-430 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 6.2. ADOPTION DE LA PLANIFICATION DES BESOINS D'ESPACE 2027-2037
- M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.
- CONSIDÉRANT l'article 272.6 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le centre de services scolaire adopte annuellement la planification de ses besoins d'espace ;
- CONSIDÉRANT le règlement de délégation de pouvoirs du CSSDGS qui établit que le conseil d'administration adopte la planification des besoins d'espace (#234) ;
- CONSIDÉRANT le règlement de délégation de pouvoirs du CSSDGS qui établit que le conseil d'administration peut requérir d'une municipalité locale qu'elle lui cède, à titre gratuit, un immeuble aux fins de la construction ou de l'agrandissement d'une école ou d'un centre (#237) ;
- CONSIDÉRANT le règlement de délégation de pouvoirs du CSSDGS qui établit que le conseil d'administration approuve annuellement la liste des projets à caractère physique (maintien, agrandissement et construction) (#242) ;
- CONSIDÉRANT les orientations de la Politique d'organisation scolaire du CSSDGS ;
- CONSIDÉRANT que la prévision des besoins d'espace 2027-2037 a été ajustée afin de considérer la croissance démographique des secteurs ainsi que le déploiement de la maternelle 4 ans à temps plein;



CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
(2025-2026) 14 AVRIL 2026

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

- CONSIDÉRANT les informations sur le développement domiciliaire et les avis sur le projet de planification des besoins d'espace 2027-2037 reçus des villes, municipalités et municipalités régionales de comté, conformément aux articles 272.3 et 272.5 de la *Loi sur l'instruction publique* ;
- CONSIDÉRANT que le CSSDGS est en attente de l'approbation du ministre de l'Éducation pour les besoins d'espaces soumis aux planifications des besoins d'espace 2025-2035 et 2026-2036 comme le prévoit l'article 272.8 de la *Loi sur l'instruction publique* ;
- CONSIDÉRANT que les besoins en espace identifiés par la prévision des besoins d'espace 2027-2037 reconduisent ceux identifiés à la planification des besoins d'espace 2026-2036 ;
- CONSIDÉRANT que le CSSGDS souhaite régulariser l'accès actuel au stationnement de l'école Sainte-Clotilde et prévoir son futur agrandissement ;
- CONSIDÉRANT les avis des municipalités régionales de comté (MRC) et municipalités locales obtenues lors du processus de consultation sur le projet de planification des besoins d'espace 2027-2037 ;
- IL EST PROPOSÉ par M^{me} Marjolaine Morin, administratrice,
- que le conseil d'administration adopte la planification des besoins d'espace 2027-2037, comme déposée sous la cote 6.2b.

CA-2026-04-14-431 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 6.3. CESSIION DE TERRAIN PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE – PROLONGATION DU DÉLAI DE DEUX ANS SUIVANT LA PRISE D'EFFET DE LA PLANIFICATION DES BESOINS D'ESPACE PRÉVU À L'ARTICLE 272.10 DE LA *LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE*
- M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.
- CONSIDÉRANT que conformément à l'article 272 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) doit obtenir l'autorisation du ministre de l'Éducation pour acquérir un immeuble ;
- CONSIDÉRANT la planification des besoins d'espace approuvée par le ministre de l'Éducation et prenant effet au mois de mars 2024, obligeant la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville à céder un immeuble au CSSDGS dans les deux années suivant la prise d'effet de cette planification ;
- CONSIDÉRANT que le 6 mai 2025, le CSSDGS et la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville ont signé une



CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
(2025-2026) 14 AVRIL 2026

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

promesse bilatérale de cession et d'acquisition (ci-après, la Promesse ») ayant pour objet la cession par le cédant et l'acquisition par le CSSDGS du lot 6 406 967 et une partie du lot 6 440 618 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saint-Jean ;

CONSIDÉRANT que le 4 décembre 2025, les Parties ont signé l'avenant 1 à la Promesse, prolongeant la période de vérification diligente au 31 mars 2026 ;

CONSIDÉRANT les expertises réalisées récemment par le CSSDGS dans le cadre de la vérification diligente et le délai pour recevoir les rapports des professionnels ;

CONSIDÉRANT que les procédures d'expropriation intentées par la Municipalité sont toujours en cours pour la partie du lot 6 440 618 ;

CONSIDÉRANT les travaux de démolition du bâtiment sis sur le lot 6 406 967 pour lesquels la Municipalité procédera à un appel d'offres et qui doivent avoir lieu au cours de l'été 2026 ;

CONSIDÉRANT que le financement pour le projet reste à être autorisé dans le cadre du Plan québécois des infrastructures ;

CONSIDÉRANT le délai à prévoir pour le traitement de demande d'autorisation par le ministère de l'Éducation ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du paragraphe 10.1 b) de la Promesse, le CSSDGS et la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville peuvent convenir d'un délai pour la cession de l'immeuble autre que celui de deux ans suivant la prise d'effet de la planification des besoins d'espace, tel que permis par l'article 272.10 de la *Loi sur l'instruction publique*, (RLRQ, C. 1-13.3) ;

CONSIDÉRANT que les Parties souhaitent prolonger le délai pour la cession de l'Immeuble ;

IL EST PROPOSÉ par M. Yury Fesko, administrateur,

- de prolonger jusqu'au 31 mars 2027 le délai pour la cession par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville au Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries des immeubles connus et désignés comme le lot 6 406 967 et une partie du lot 6 440 618 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saint-Jean.

CA-2026-04-14-432 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



6.4. PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION
DES IMMEUBLES – ADOPTION

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoyant l'adoption annuelle du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles ;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation formelle sur le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2026-2029), conformément aux articles 179 et 193 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

CONSIDÉRANT que cette consultation s'est déroulée du 10 février au 24 mars 2026 ;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Chantal Comeau, administratrice,

- d'adopter le Plan triennal (2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029) de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries ;
- d'émettre la liste des établissements du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, pour l'année 2026-2027 ;
- de délivrer, pour l'année 2026-2027, un acte d'établissement à chacun des établissements scolaires, le tout conformément au document déposé en annexe sous la cote 6.4c.

CA-2026-04-14-433 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6.5. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ) DE
L'ÉCOLE ALTERNATIVE DES CHEMINOTS –
MODIFICATION

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du Secrétariat général et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les articles 42 et 43 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

CONSIDÉRANT la résolution du conseil des commissaires du 30 juin 2015 (C.C.-3941-06-15) ;

CONSIDÉRANT la demande du conseil d'établissement de l'école (résolution CE2025-10-06-03) ;

IL EST PROPOSÉ par M. Éric St-Denis, administrateur,

- que les membres du conseil d'administration acceptent la composition du conseil d'établissement de l'école alternative des Cheminots telle que décrite ci-dessous, et ce, jusqu'à ce qu'un changement soit demandé.
 - 5 parents ;
 - 2 enseignants ;
 - 1 personnel non enseignant (PNE) ;

CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
(2025-2026) 14 AVRIL 2026

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

- 1 membre du personnel de soutien ;
- 1 membre du personnel du service de garde.

CA-2026-04-14-434 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7 INFORMATIONS DES SERVICES ADMINISTRATIFS
7.1 CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION (CA) ET DES SÉANCES DE TRAVAIL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (STCA)

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, dépose le calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2026-2027.

7.2 SUIVI DES PLAINTES DU PROTECTEUR NATIONAL DE
L'ÉLÈVE

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, dépose un état de situation des plaintes déposées auprès du Protecteur régional de l'élève (PRÉ).

8 REDDITION DE COMPTES
8.1 PORTRAIT PERSONNALISÉ EN GESTION
CONTRACTUELLE 2024-2025

M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, dépose le portrait personnalisé en gestion contractuelle.

M. Denis Lefebvre, vice-président, au nom du CA, souligne l'excellence de ce portrait. Bravo!

8.2 DÉPÔT D'UNE RÉVISION BUDGÉTAIRE
M^{me} Geneviève Gauthier, directrice du Service des ressources financières, dépose un budget révisé.

8.3 REDDITION DE COMPTES – ÉTAT DES DÉPENSES
FINALES – PROJET ÉCOLE SAINT-MICHEL-ARCHANGE
M. Jason Trevis, directeur du Service des ressources matérielles - secteur développement des infrastructures, présente un état des dépenses finales du projet de l'école Saint-Michel-Archange.

8.4 REDDITION DE COMPTES – ÉTAT DES DÉPENSES
FINALES – PROJET ÉCOLE SAINT-RENÉ
M. Jason Trevis, directeur du Service des ressources matérielles - secteur développement des infrastructures, présente un état des dépenses finales du projet de l'école Saint-René.

9 INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
9.1 PRIORITÉS DE TRAVAIL
M. Stéphane Brault, directeur général adjoint, présente un état de situation des priorités de travail.

10 RETOUR DES COMITÉS STATUTAIRES
10.1 Comité vérifications : M. Éric St-Denis, président de ce comité, fait état des travaux effectués lors de leur dernière rencontre.

10.2 Comité gouvernance et éthique : M^{me} Robyn Maler, présidente de ce comité, fait état des travaux effectués lors de leur dernière rencontre.

10.3 Comité ressources humaines : M^{me} Stéphanie Hautot, présidente de ce comité, fait état des travaux effectués lors de leur dernière rencontre.

CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
(2025-2026) 14 AVRIL 2026

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

10.4 **Comité de transport :** M^{me} Marie-Claude Savard, administratrice membre de ce comité, fait état des travaux effectués lors de leur dernière rencontre.

11 **LEVÉE DE LA SÉANCE**
M^{me} Marjolaine Morin, administratrice, propose la levée de la séance à 19h45.

CA-2026-04-14-435 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Vice-Président

Secrétaire générale

NM/vb/ng

